



CHIFFRES CLÉS

BASSIN DE CHALLANS

SITUATION AU 31/12/2015



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

	déc 2015	Poids	Evolution / décembre 2014	Cumul de janvier 2015 à décembre 2015	%	Evolution cumulée annuelle
DEFM (cat. A) - Demande d'Emploi Fin de Mois	4 745					
- dont moins de 25 ans	796	16,8%	-13,6%			
- dont 50 ans et plus	1 412	29,8%	11,6%			
- dont Femmes	2 410	50,8%	-0,6%			
- dont DELD - Demande d'emploi de longue durée	1 779	37,5%	14,6%			
- dont Obligations d'emplois	579	12,2%	4,5%			
- dont Indemnisés	2 935	61,9%	1,5%			
- dont Bénéficiaires du RSA Revenu Solidarité Active	836	17,6%	5,6%			
DEFM (cat. B) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 212		5,2%			
DEFM (cat. C) - Demande d'Emploi Fin de Mois	2 051		18,1%			
DEFM TOTAL (Cat.A+B+C)	8 008		4,9%			
DEE (cat. A) - Demande d'Emploi Enregistrée	582		0,2%	7 644	-3,4%	
- dont licenciements économiques	NC			56	0,7%	-31,7%
- dont autres licenciements	42	7,2%	-19,2%	495	6,5%	-6,6%
- dont fin de contrat	160	27,5%	-1,2%	2 715	35,5%	-9,9%
- dont fin de mission	45	7,7%	-2,2%	363	4,7%	-2,9%
- dont 1ère entrée sur le marché	19	3,3%	46,2%	263	3,4%	-11,1%
OEE - Offre d'Emploi Enregistrée	231		16,1%	4 164	14,4%	
- dont OEE durables	74	32,0%	34,5%	969	23,3%	8,3%
- dont Intérim	24	10,4%	33,3%	524	12,6%	73,5%
- dont Industrie	29	12,6%	314,3%	260	6,2%	14,0%
- dont BTP	12	5,2%	9,1%	140	3,4%	-15,2%
- dont Tertiaire	160	69,3%	-2,4%	3 571	85,8%	14,4%
Indemnisation	5 303		4,8%			
- dont BFM Assurance Chômage	4 660	87,9%	5,7%			
- dont BFM Solidarité Etat	643	12,1%	-1,2%			

Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

Catégorie B : Avec une activité réduite de courte durée (78 heures ou moins).

Catégorie C : Avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78 heures).

DELD : Demande d'Emploi de Longue Durée (plus d'un an).

Obligations d'Emplois : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc.

OEE durables : Offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi, correspondant à des contrats d'une durée supérieure à 6 mois.

BFM : Bénéficiaires Fin de Mois (Catégorie 1 à 8 et dispensés de recherche d'emploi).